

1833 passait entièrement sous silence les écoles de filles, quoique l'illustre auteur de cette loi leur eût consacré un article dans son projet; l'ordonnance de 1836 et la loi de 1850 réparèrent cette omission, mais sans rien ajouter au nombre des centimes que la loi de 1833 avait imposés en faveur des écoles de garçons. La loi de 1867 exigea la première que toute commune de plus de 500 habitants eût une école de filles, et les nouveaux centimes additionnels durent être en partie affectés à l'entretien de cette école : ce fut un grand progrès. Cependant, comme nous l'avons dit, le nombre des filles qui fréquentent les écoles primaires est encore moindre que celui des garçons; les écoles normales d'institutrices sont moins nombreuses que les écoles normales d'instituteurs; enfin l'État semble avoir entièrement abandonné à l'initiative privée le soin de donner l'enseignement secondaire aux jeunes filles, et les avoir presque exclues de l'enseignement supérieur. C'est là un état de choses et une tendance regrettables. Les femmes n'ont pas reçu de la nature précisément les mêmes facultés et n'ont pas à remplir dans la société les mêmes devoirs que les hommes; mais elles ne sont pas moins aptes à recevoir une éducation soignée; elles ont peut-être plus besoin de recevoir l'instruction primaire, et une bonne instruction secondaire, appropriée à leur destinée, leur serait presque aussi utile qu'aux hommes.

En 1861, pour la première fois, une femme a été admise en France à subir l'examen du baccalauréat; elle a réussi, et, depuis 1867, plusieurs femmes ont obtenu le diplôme de licencié. Si les femmes étaient instruites, elles pourraient exercer un certain nombre de carrières libérales qui leur sont fermées aujourd'hui, et, dans l'enseignement en particulier, elles pourraient rendre plus de services : elles y gagneraient une situation plus indépendante en se créant un salaire meilleur, et la société y gagnerait aussi. Dans la famille, ne serait-il pas désirable de voir les femmes rendues par une instruction solide capables d'entrer plus intimement en communication de pensée avec leurs maris et de diriger d'une manière intelligente l'éducation des enfants? Comme la vie du mari est tout occupée par les affaires, c'est presque toujours la mère qui commence à façonner l'esprit de l'enfant. Sa tâche à cet égard est importante et difficile; car les premières impressions décident souvent de l'avenir de l'homme, et, pour diriger l'enfant en satisfaisant son infatigable curiosité, il faut à la fois un tact délicat et des connaissances très-variées.

Plus de cinquante écoles communales et plusieurs institutions privées avaient envoyé à Vienne des travaux à l'aiguille faits par les élèves. Le Jury en a récompensé quelques-unes, entre autres l'École communale des sœurs d'Épinal, l'École communale de Notre-Dame à Caen, l'École communale des filles de Lauraguet, l'École des religieuses de Saint-Thomas à Bayeux,